

Décision Générale colonial

Décision n° 987 Milice indigène

n° 987

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 3 octobre 1950
Numéro JO n° 10 du 01/10/1950	Date du numéro 1 octobre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Sont nommés dans la compagnie de gardes cercle de Djibouti Mohamed arsamn, 191, 2. classe, pour compter du 16 septembre 1950 : Ahmed Djama, mle 192. 2e classe, pour compter du 26 septembre 1950.